

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 décembre 2009  
(convocation du 11 décembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Décembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 11 h 50 et à partir de 13 h 15  
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU J-C à cpter de 11 h 20  
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 00  
M. SEUROT Bernard à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mme. LACUEY Conchita à M. DAVID Alain  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. LAURENT Wanda  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GAUTE Jean-Michel  
M. CAZENAVE Charles à M. DUPOUY Alain

Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. COUTURIER J- L à M. EGRON J-F à cpter de 11 h 30  
M. DAVID Yohan à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11 h 00  
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à cpter de 12 h 00  
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. BREZILLON Anne  
M. MERCIER Michel à M. DUBOS Gérard à cpter de 11 h 00  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à cpter de 12 h 15  
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 00  
M. REIFFERS Josy à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre

### **EXCUSE :**

M. MOULINIER Maxime

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bordeaux - Réaménagement de l'espace Saint Michel - Réalisation des travaux de voirie confiée par la Communauté urbaine de Bordeaux à la Ville de Bordeaux - Participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Au titre de la requalification de l'espace Saint Michel, la Ville de Bordeaux entend accompagner le réaménagement de la place proprement dite de celui des voies et places adjacentes afin de donner un ensemble cohérent au cœur de ce quartier.

Les voies et places dont le traitement est ainsi prévu sont :

- les rues Clare, Gaspard Philippe et des Faures ;
- les places du Maucaillou, Meynard, Canteloup, Duburg et la place des Capucins pour partie.

Or, afin de garantir la cohérence d'ensemble de l'aménagement de ce quartier notamment sur le plan architectural, il est nécessaire que le projet englobe la totalité des espaces concernés et que sa réalisation soit menée par une seule personne publique.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L 5215.27 du code général des collectivités territoriales, la Communauté urbaine de Bordeaux confie à la Ville de Bordeaux la réalisation du réaménagement des voies ainsi que des places circulées qui sont de sa compétence.

Aussi, aux fins de financement de ces travaux la Communauté urbaine de Bordeaux s'engage à inscrire au programme pluriannuel d'investissement (PPI), les crédits nécessaires, à hauteur de 8 M€ TTC, représentant les 2/3 du montant total de l'opération qui s'élève à 12 M€ TTC.

La répartition de cette somme de 8 M€ est la suivante :

- 6 M€ TTC, soit 75 % au titre du contrat de co-développement passé entre la Communauté urbaine et la Ville ;
- 2 M€ TTC, soit 25 % au titre du fonds de proximité avec l'accord de la Ville de Bordeaux.

Enfin, ces éléments de l'opération ainsi que les conditions de réalisation des travaux et de remise in fine, à la Communauté urbaine, des ouvrages qui relèvent de sa compétence, font l'objet d'une convention à passer entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la Ville.

Dans ces conditions, Mesdames, Messieurs, il vous est demandé, si tel est votre avis :

- de décider de confier à la Ville de Bordeaux, la réalisation des aménagements de voirie de l'espace Saint Michel.
- de décider de verser à la Ville de Bordeaux, pour ces travaux, la somme de 8 M€ TTC dont 6M€ TTC au titre du contrat de co-développement passé avec elle et 2 M€ TTC au titre du fonds de proximité.
- d'autoriser monsieur le Président à signer la convention portant ces dispositions et à passer avec la Ville de Bordeaux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 décembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
11 JANVIER 2010**

**PUBLIÉ LE : 11 JANVIER 2010**

M. ALAIN DAVID